

Genre du véhicule Châssis de camion (entr.ttes roues)	Marque de fabrique M E R C E D E S - B E N Z	Type L A 3 2 8 (328.124)	*)	Modèle année 1961	Bordereau-type N° 3'545		
Caractéristiques " *) " sur plaquette du constructeur à droite vers marchepied sous siège et pré- fixe au No châssis. - "328" latéral, s.capot Carburant mazout/diesel Nombre de cylindres 6							
Constructeur du châssis DAIMLER - BENZ AG., Stuttgart - Werk Mannheim. (D)							
N° du châssis frappé à droite à l'AV en haut s.longeron devant essieu et s.plaquette construct.							
N° du moteur frappé à droite latéral. à l'AR s.bloc-moteur et sur plaquette du constructeur							
Type du moteur O M 312 - (312.994) - en ligne, vertical, avec système à chambre de précombustion							
Position du mot avant Frein-moteur sur échappement "DB" à commande mécanique							
Cylindrée 4'580 cm³	Frein de remorque sur demande (**)				Dimensions ext. en mm*)		
Temps 4	Transmission tout synchr. Treuil/Cabest.				Longueur		
Refroidissement eau	Nombre vit. avant 5x2= 10	Crochet rem. sur demande		Largeur 2'300			
Entraînement s.ttes roues	Vitesse en 1" 5,5	Voie avant 1'820		Hauteur 2'460			
Nombre d'axes 2	Vitesse en prise dir. 73	Voie arrière 1'725		Empattement			
Nombre de pneus 6	Bloquage différentiel		Diam. de braq. *)	Porte à faux arr.			
Frein à pied hydraulique, 1 circuit, assisté à air comprimé, sur toutes les roues (**)							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à tringles, sur les roues arrière							
Poids avec	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide cab.	*)			Dimension	8.25-20	8.25-20	Longueur
Charge utile	selon carrosserie			Charge pneu	2'000	2'000	Largeur
Total	9'000			Multiply		H.D.	Hauteur
Gar. de fabr.	3'050	6'100	9'000	jumelés		Super	Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier 16'600				Nombre de portes 2 (cabine)		Porte à faux arr.	
Direction: position à gauche ou à droite-semi-avancée				Marque du moteur	MERCEDES	C.V. frein	100 DIN
Alésage		90		Course		120	
						C.V. impôts 23,33	
Forme de la carrosserie cabine semi-avancée, fermée							
Nombre de places: total		3		(avant milieu arr.)		Places debout	
Siège arrière				Side-car			

Phares: marque	2/ BOSCH NL A 1209	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux	AV=	au-dessus phares, latéral. (orange)
Feux de position	2/ combinés avec phares	AR=	entre feux AR et stop (orange)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques
Feux arrières	2/ sous feux stop et clignoteurs	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Réflecteurs	2/ séparés, oscillants, Ø 100 mm	Rétroviseur	2/ de chaque côté extérieur portes
Feu stop	2/ au-dessus feux AR et clignoteurs	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	1/ combiné, à gauche	Parties dangereuses	aucune
Phare marche arrière			
Equipement électr.	12 Volts		
Mesure du bruit	83-84 bB à 3'000 t/min		

Observations et exceptions

<u>*) Modèles</u>	<u>empattement</u>	<u>longueur</u>	<u>porte à faux AR</u>	<u>Ø braquage</u>	<u>poids à vide</u>
LAK 328 / 32	3'200 mm	5'270 mm	960 mm	14,5 m	3'345 kg
LAK 328 / 36	3'600	5'720	960	15,5	3'380
LA 328 / 36	3'600	5'835	960	15,5	3'430
LA 328 / 42	4'200	6'515	1'030	17,5	3'470

****)** Freins: Frein de service: Les véhicules immatriculés à partir du 1.1.64 devront être équipés d'un frein à 2 circuits (ACF 21.10.60, art. 16, chiff. 1 et art. 26, chiff. 4).
Frein de remorque: Doit répondre aux exigences de l'ACF 21.10.60, art. 17, ch. 3.

Equipement: Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.

Feux de gabarit: Doivent être montés selon les prescriptions.

Lieu et date de l'expertise-type Thoune, 27.6.61

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule Châssis de camion (entr.ttes roues)	Marque de fabrique M E R C E D E S - B E N Z		Type L A 3 2 8 (328.124)		*)		Modèle année 1961	Bordereau-type N° 3' 5 4 5
Caractéristiques " *) " sur plaquette du constructeur à droite vers marchepied sous siège et pré-								
fixe au No châssis. - "328" latéral. s.capot			Carburant mazout/diesel		Nombre de cylindres 6			
Constructeur du châssis		DAIMLER - BENZ AG., Stuttgart - Werk Mannheim (D)						
N° du châssis frappé		à droite à l'AV en haut s.longeron devant essieu et s.plaquette construct.						
N° du moteur frappé		à droite latéral. à l'AR s.bloc-moteur et sur plaquette du constructeur						
Type du moteur O M 312 - (312.994) - en ligne, vertical, avec système à chambre de précombustion								
Position du mot avant Frein-moteur sur échappement "DB" à commande mécanique								
Cylindrée	4'580 cm³	Frein de remorque sur demande **)					Dimensions ext. en mm*)	
Temps	4	Transmission tout synchr. Treuil/Cabest.					Longueur	
Refroidissement eau	Nombre vit. avant 5x2= 10		Crochet rem. sur demande		Largeur 2'300			
Entraînement s.ttes roues	Vitesse en 1" 5,5		Vole avant 1'820		Hauteur 2'460			
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 73		Vole arrière 1'725		Empattement		
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel		Diam. de braq. *)		Porte à faux arr.		
Frein à pied hydraulique, 1 circuit, assisté à air comprimé, sur toutes les roues **)								
Frein à main mécanique, à expansion interne, à tringles, sur les roues arrière								
Poids avec	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm	
A vide cab.	*)			Dimension	8.25-20	8.25-20	Longueur	
Charge utile	selon carrosserie			Charge pneu	2'000	2'000	Largeur	
Total	3'050	6'100	9'000	9'000	Multiply		H.D. Hauteur	
Gar. de fabr.	3'050	6'100	9'000	9'000	jumelés		Super Haut. ridelles	
Poids max. garanti pr. train routier 16'600				Nombre de portes 2 (cabine)		Porte à faux arr.		
Direction: position à gauche ou à droite-semi-avancée				Marque du moteur MERCEDES		C.V. frein 100 DIN		
Alésage		90		Course 120		C.V. impôts 23,33		
Forme de la carrosserie cabine semi-avancée, fermée								
Nombre de places: total		3		(avant milieu arr.)			Places debout	
Siège arrière				Side-car				

Phares: marque	2/ BOSCH NL A 1209	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux	AV=	au-dessus phares, latéral. (orange)
Feux de position	2/ combinés avec phares	AR=	entre feux AR et stop (orange)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques
Feux arrières	2/ sous feux stop et clignoteurs	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Réflecteurs	2/ séparés, oscillants, ϕ 100 mm	Rétroviseur	2/ de chaque côté extérieur portes
Feu stop	2/ au-dessus feux AR et clignoteurs	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	1/ combiné, à gauche	Parties dangereuses	aucune
Phare marche arrière			
Equipement électr.	12 Volts		
Mesure du bruit	83-84 bB à 3'000 t/min		

Observations et exceptions

<u>*) Modèles</u>	<u>empattement</u>	<u>longueur</u>	<u>porte à faux AR</u>	<u>ϕ braquage</u>	<u>poids à vide</u>
LAK 328 / 32	3'200 mm	5'270 mm	960 mm	14,5 m	3'345 kg
LAK 328 / 36	3'600	5'720	960	15,5	3'380
LA 328 / 36	3'600	5'835	960	15,5	3'430
LA 328 / 42	4'200	6'515	1'030	17,5	3'470

- ***) Freins:** Frein de service: Les véhicules immatriculés à partir du 1.1.64 devront être équipés d'un frein à 2 circuits (ACF 21.10.60, art. 16, chiff. 1 et art. 26, chiff. 4).
- Frein de remorque: Doit répondre aux exigences de l'ACF 21.10.60, art. 17, ch. 3.
- Equipement: Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.
- Feux de gabarit: Doivent être montés selon les prescriptions.

Lieu et date de l'expertise-type Thoune, 27.6.61

La Commission d'expertise-type